

Ce qui change en 2024

écrit par Marine de la Clergerie | 01/01/2024

Droit de la consommation

- Renforcement des obligations d'information des consommateurs par les places de marché (DSA)
- Mise en place du [chargeur universel](#) à partir du 28 décembre 2024 (décret 2023-1271 et directive 2022/2380/UE)

Droit social

- SMIC: le SMIC brut horaire passe à 11,65€ et le SMIC net mensuel à 1 389,69€
- Stage: La gratification horaire passe à 4,35€ (contre 4,05 € au 1er janvier 2023)
- Retraites: Les pensions de retraite sont revalorisées de 5,3%
- Minimum vieillesse: L'allocation de solidarité aux personnes âgées passe à 1 012,02€ par mois pour les personnes seules
- Pôle emploi devient France Travail

Pour en savoir plus:
<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/ce-qui-change-au-1er-janvier-2024>

Environnement

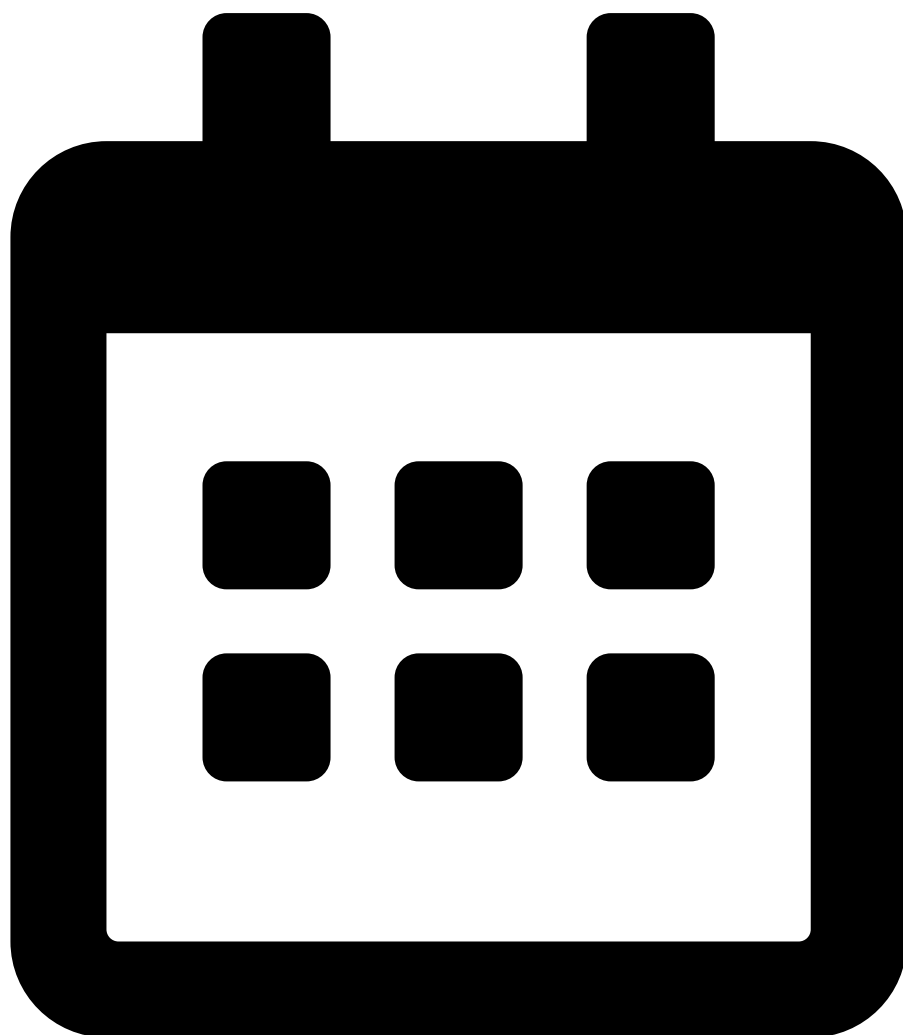
- Le tri des biodéchets est généralisé:
<https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets>
- L'indice de durabilité remplace l'indice réparabilité (Loi AGEC)
- Le bonus réparation est renforcé et élargi:
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20.10.2023_Bonus_reparation_ce_qui_change.pdf

Permis de conduire

- L'âge de l'obtention de l'examen du permis de conduire est désormais de 17 ans (Décret [2023-1214](#) du 20.12.2023) - Pour en savoir plus: voir le site [sécurité routière](#)

Auteur: Me de la Clergerie, avocat

Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat.com, [Consultation](#), [LinkedIn](#)), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel.



[Demander un devis \(gratuit\)](#)